



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n° 99  
« Humanités »  
de l'Université Strasbourg 2 –  
Marc Bloch



septembre 2008



## Contexte général

Il s'agit d'une création par restructuration de l'ancienne ED n°99 "Humanités", qui demande à être scindée en deux ED, "Humanités" et "Sciences de l'homme et de la société". L'ED n°99 "Humanités" était devenue pléthorique et comptait plus de sept cent cinquante étudiants. Corrélativement, ce grand nombre de doctorants était dû au trop vaste éventail des équipes qu'elle fédère dans le domaine des sciences humaines et sociales (linguistique, sociologie, psychologie, histoire, philosophie, littérature française, arts, anglicistique, germanistique, étude de l'Antiquité, sciences du sport, etc.). Ce trop grand éventail d'équipe et de disciplines s rend très difficile de trouver pour l'ED un thème fédérateur susceptible d'encadrer efficacement la formation doctorale. En 2006, trois équipes supplémentaires de lettres et sciences humaines, en provenance de l'université de Haute-Alsace (UHA où l'ED des sciences humaines et des lettres a été fermée par décision ministérielle) sont venues rejoindre l'ED, le total des équipes passant de 14 à 17. L'arrêté d'août 2006 a réformé la composition des ED et limité à 12 le nombre des représentants des équipes de recherche au sein du Conseil. De plus, la quasi impossibilité de trouver des thèmes interdisciplinaires réellement fédérateurs entraîne une contrainte pour les doctorants, obligés de participer à des ateliers par trop éloignés de leur domaine de recherche. Enfin, l'université de Strasbourg va regrouper les trois universités actuellement présentes, Marc Bloch, Robert Schumann et Louis Pasteur : au sein de la nouvelle UDS, un collège des écoles doctorales sera créé pour regrouper dix ED dont 6 concernent les sciences « dures », ce qui entraînerait pour l'ED Humanités d'être en position de minorité pour représenter à elle seule le domaine des sciences humaines et sociales : l'existence de deux ED propres à ce champ renforcerait ainsi sa représentativité au sein du Collège des écoles doctorales.

L'accord des équipes s'est fait autour de cette partition comme sur la volonté de travailler en commun dans deux périmètres ainsi restreints, où l'encadrement des étudiants devrait donc être plus efficace. La nouvelle ED "Humanités" regrouperait les disciplines suivantes : linguistique, histoire, arts, philosophie, études orientales, études germaniques, études anglicistes, étude des rhétoriques de l'Antiquité, langues et littératures européennes. Après la partition, la nouvelle ED fédèrera 14 équipes : unités 1337 (Littérature française, générale et comparée), unité 1339 (Linguistique et didactique des langues), unité 1340 (GEO), unité 1341 (Etudes germaniques), unité 2325 (Recherches sur le monde anglophone), unité 2326 (Philosophie allemande), unité 3094 (CARRA), unité 3402 (Approches contemporaines de la réflexion et de la création artistiques), Jeune Equipe CHER (Culture et histoire dans l'espace roman), Sciences de l'éducation, unité 2329 (Centre de sociologie des religions), et trois équipes de UHA Mulhouse (2310, 3436 et 3437).

## Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le mandat de l'actuel directeur (qui dirigeait l'ED durant le dernier quadriennal) dure jusqu'au 31/08/2008 (date de son départ à la retraite). Le Directeur de l'EDH est assisté par deux directeurs - adjoints, l'un pour le site de Strasbourg (qui prendra sa succession), l'autre pour le site de Mulhouse. Le bureau est constitué de cinq membres ; il prépare les réunions du Conseil, il comprend les deux directeurs adjoints et trois responsables d'équipes de recherches. Le Directeur de la Division de la Recherche est régulièrement invité aux réunions du bureau.

Le Conseil de l'École Doctorale des Humanités est composé de 26 membres pour se mettre en conformité avec l'arrêté du 7 août 2006. Les équipes de recherche rattachées à l'EDH sont représentées dans son Conseil par 12 directeurs d'équipes ayant voix délibérative, désignés selon des modalités définies dans le règlement intérieur avec alternance des directeurs ayant voix délibérative. Un membre représente les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service, 5 membres élus représentent les doctorants. Ils sont élus chaque année après la clôture des inscriptions en thèse. L'ED assure l'organisation du scrutin. Huit membres extérieurs à l'EDH sont désignés pour la durée du contrat quadriennal par le Conseil d'Administration de l'Université Marc Bloch sur proposition du Directeur de l'ED. Dans la mesure du possible, ces membres extérieurs assurent la représentation des milieux



scientifiques et socio-économiques. Les personnels IATOS peuvent être invités aux réunions du Conseil de l'ED pour y être entendus. Le Conseil de l'EDH se réunit au moins trois fois par an pour délibérer sur l'ensemble des questions relatives à la formation et aux actions d'insertion. Il est consulté pour l'attribution de soutiens financiers aux équipes et aux doctorants. Il se prononce sur l'attribution des allocations de recherche.

En outre sont invités permanents du Conseil : le Vice Président du Conseil Scientifique de l'Université Marc Bloch, le Vice Président du conseil Scientifique de l'Université de Haute Alsace, le directeur de la MISHA, le Directeur de l'Ecole Doctorale de Théologie et des Sciences Religieuses, le Directeur de l'Ecole Doctorale de l'UHA, l'adjoint au chef de service de la DRED.

Moyens en secrétariat - locaux - assistance logistique de l'établissement :

L'EDH dispose d'un bureau (deux postes de travail complets, ordinateurs, imprimantes, téléphone), depuis 2005 et d'un poste de secrétariat. L'EDH bénéficie de l'assistance logistique de la Division de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED) pour les opérations d'inscriptions en thèse et d'organisation des soutenances. La DRED édite chaque année la liste des thèses soutenues. Pour l'instant les locaux de l'ED sont situés dans un bâtiment préfabriqué qui sera remplacé par un bureau sis dans le nouveau bâtiment administratif en voie d'achèvement sur le site de l'UMB.

Politique de communication de l'EDH

a) Plaquettes d'information :

L'EDH a publié en 2006 en collaboration avec le SCUOIP et la DRED une brochure « Spécial doctorants » d'une centaine de pages à destination des doctorants et directeurs de recherche, présentant les missions et objectifs de l'EDH, les structures de fonctionnement, les équipes de recherche ; les modalités d'inscription et la formation doctorale, l'aide à l'insertion et les divers services partenaires, ainsi que les structures liées à la recherche en région.

b) Site électronique :

L'EDH est dotée d'un site intégré dans le site de l'Université Marc Bloch ([www.umb.u-strasbg.fr/Ecoles doctorales](http://www.umb.u-strasbg.fr/Ecoles_doctorales)). Ce site présente des informations générales sur l'EDH, ses structures et ses activités. Il comporte aussi une page « actualités » dans laquelle sont diffusées des informations sur les manifestations organisées par les équipes composant l'EDH. Le site diffuse les propositions de sujets de thèses émanant des équipes de recherche ainsi que les textes et résumés des conférences et ateliers de doctorants. Un annuaire des doctorants et des docteurs est en préparation et doit être réalisé par l'EDH en coopération avec l'Association des doctorants et des docteurs de l'UMB et avec le Service Commun universitaire d'Information, d'Insertion et d'Orientation professionnelle.

Le bilan budgétaire pour 2007 faisait état de 143 015 € de crédits et d'une disponibilité de 96 688 € ; ce budget est en légère progression par rapport à 2006. Le bilan financier des subventions accordées durant le quadriennal s'élevait à ce jour à 42 836 € ; une nette progression s'observe de 2005 à 2006, le montant des subventions ayant plus que doublé (de 6480 € il est passé à 14 673 €, puis à 19808 € en 2007).

- Bilan quantitatif

Durant le dernier quadriennal, l'ED comptait 751 (ou 761 selon les tableaux) doctorants inscrits (plus trois en sciences de l'éducation) ; sur ce nombre, la future EDSHS en accueillera 310 ; après partition, l'EDH en rassemblera 386 (auxquels il faut ajouter 58 ou 66 doctorants inscrits dans le cadre des trois équipes de l'UHA). Ces doctorants seront encadrés par 181 enseignants-chercheurs et chercheurs (99 PR, 20 MC/HDR et 61 MC) ; on compte également 17 PEDR. Par décision du Conseil scientifique de l'Université Marc Bloch en date du 17 novembre 2006, après avis du Conseil de l'EDH, le nombre maximum de doctorants encadrés par un directeur de thèse a été fixé à quinze (la moyenne tourne autour de 5 à 6 thèses). Le taux d'abandon n'est pas véritablement connu. Quant à la durée moyenne des thèses, des prolongations par rapport à la durée réglementaire de 3 ans sont consenties aux candidats justifiant d'une activité professionnelle ou des autres conditions décrites dans l'arrêté de référence. Une liste des bénéficiaires de prolongations (avec indication des motifs) est présentée chaque année au Conseil scientifique. Le Conseil de l'EDH demande un état d'avancement des travaux pour la 2ème et la 3ème inscription en doctorat.



- Encadrement et suivi

Tous les doctorants sont invités à signer la charte des thèses lors de l'inscription (il y aura une Charte unique pour la future Université de Strasbourg. La part des candidats ayant préparé leur Master recherche à l'UMB est de 49%. Une commission d'admissions dérogatoires a été mise en place dès 1995 pour les candidats non titulaires du DEA ou du Master 2-recherche. L'ED a accueilli en 2006/2007 22 candidats originaires d'une université étrangère ou titulaires d'un Master professionnel et 38 en 2007/2008. Suite à la parution de l'arrêté du 7 août 2006 le Conseil de l'EDH examine chaque année les dossiers d'environ 50 candidats titulaires d'un Master 2 professionnel, demandeurs d'une validation d'acquis ou en provenance de divers pays du monde. Le Conseil de l'EDH siège 4 fois ou plus à partir du mois de juin, pour examiner ces demandes en vue de l'inscription des étudiants en septembre. Les résultats sont publiés à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin de la procédure des inscriptions administratives en doctorat. En outre, L'ED s'efforce d'encourager les cotutelles, notamment avec l'espace EUCOR (46 contrats de cotutelle signés) parmi lesquels 8 doctorants en cotutelle sont également au CDE. L'EDH est une accréditation conjointe de l'Université Marc Bloch et de l'Université de Haute-Alsace et qui accueille également par convention plusieurs équipes ou composantes de l'Université Louis Pasteur. Toutes les activités organisées sur l'un des sites sont ouvertes aux doctorants de l'autre site. Les frais de déplacement entre Strasbourg et Mulhouse sont pris en charge pour les doctorants qui le demandent. A Strasbourg l'EDH a des relations privilégiées avec l'École Doctorale de Théologie et des Sciences Religieuses. Elle a cherché à développer les relations avec l'École Doctorale des Sciences juridiques de l'Université Robert Schuman autour de la philosophie et de la sociologie du droit, du droit de la propriété intellectuelle. EUCOR réunit les Universités d'Alsace avec celles de Bâle, Freiburg et Karlsruhe. C'est une préfiguration d'un éventuel PRES tri-national. Il n'existe pas encore d'instance de mutualisation servant de cadre à la coopération, mais le futur Collège des Écoles Doctorales devrait offrir cette possibilité. Des coopérations inter ED sont bien entendu envisagées dans les domaines de l'éthique, de l'histoire, la sociologie et la philosophie des sciences.

Outre la formation scientifique, l'École Doctorale des Humanités se préoccupe du passage des docteurs vers la vie professionnelle. En liaison avec le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SCUIOIP), l'EDH met en place des actions spécifiques visant à sensibiliser les doctorants aux problèmes de l'insertion. Étant donné la diversité des disciplines qu'elle réunit, l'EDH prépare à des profils professionnels multiples. Le SCUIOIP propose chaque année un atelier destiné aux doctorants en début de thèse, dont l'objectif est de réfléchir sur les compétences acquises et à acquérir au cours de la formation doctorale. Une rencontre est organisée avec des spécialistes de la recherche d'emploi, des psychologues, des professionnels (ce qui comporte aussi l'élaboration d'un projet personnel, la rédaction d'un C.V). Cette action est cofinancée par l'EDH et la Région Alsace. Une instance "Doctorants conseil" a été mise en place à la rentrée de l'année universitaire 2007/2008. A Strasbourg sept doctorants ont été volontaires avec des projets très divers de partenariat avec des banques, collectivités territoriales, mais aussi le monde de l'édition ou de l'environnement. L'expérimentation se met en place, avec le soutien du SCUIOIP et du Service de la Valorisation de la Recherche. Des actions ont été conduites avec les entreprises, des collectivités territoriales.

Des réunions d'informations à l'attention des étudiants de Master-recherche mais aussi des doctorants sont organisées avec le Service de la Valorisation de la recherche, sur les conventions CIFRE (pendant le contrat 2005-2008, l'EDH a enregistré quatre conventions CIFRE, contre deux précédemment).

- Financement des thèses

Le taux de financement des thèses est très faible : 38 allocations de recherche ont été attribuées, soit 5% (sur la base de 751 thèses inscrites), contre 80% pour les ED scientifiques. La direction de l'ED et de l'université compte sur le nouveau Collège des ED pour opérer un rééquilibrage. Le futur directeur de l'EDH a reconnu que cette question du financement était préoccupante, et qu'il fallait que les deux ED dans leur nouvelle configuration s'attelle à sa résolution.

Cette question est apparue comme réellement problématique lors de l'entretien avec les doctorants qui ont fait état des lenteurs administratives et de manque d'information sur les financements (notamment bourses de cotutelle).

Les procédures de choix dans l'attribution des allocations se déroulent à deux niveaux : une première sélection est effectuée par l'EA ; une seconde au niveau de l'ED sur présentation d'un dossier discuté par le Conseil.

Les candidats salariés sont nombreux (enseignants du second degré, reprise d'études...). L'ED 99 reçoit dans l'actuel contrat 11 allocations ordinaires et 1 allocation présidentielle pour la première session, en plus des moyens fléchés vers la composante mulhousienne. Elle accueille également des allocataires moniteurs normaliens (allocations



couplées). Elle présente chaque année des candidats à l'appel d'offre des bourses régionales de recherche proposé par la Région Alsace. Deux à trois candidats par an sont bénéficiaires de ces bourses (quatre en 2007/2008).

- Formation

L'ED a mis en place une politique de formation doctorale permettant à chaque candidat de suivre des formations disciplinaires, à l'intérieur des équipes, des formations interdisciplinaires, organisées par plusieurs équipes et/ou par l'ED elle-même. Chaque doctorant doit suivre pendant les trois premières années de la thèse une formation d'un volume global de 108 heures. L'ED a opté pour un volume horaire annuel de 36 heures de formation, selon les principes suivants : a) activités relevant de la formation scientifique disciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire ; b) participation à des actions d'insertion professionnelle ; c) formations complémentaires. Quelles que soient les formations complémentaires suivies, la formation scientifique doit constituer au moins deux tiers du temps annuel de formation. La formation proprement disciplinaire donne lieu à des journées de doctorants organisées dans le cadre des différentes formations doctorales, à des séminaires d'études doctorales organisés par ces formations. La formation interdisciplinaire et/ou internationale est l'occasion d'organiser des journées " inter-équipes " organisées par deux équipes de l'UMB ou par une équipe de l'UMB et une équipe d'une autre université française, à des journées interrégionales ou internationales organisées par une équipe de l'UMB en relation avec une équipe étrangère (dans le cadre de l'EUCOR, par exemple). Sont validables aussi les séminaires suivis dans une université étrangère, dans la mesure où la formation dispensée est agréée par l'équipe d'accueil. Les séjours à l'étranger des étudiants en cotutelle rentrent dans ce cadre. La formation transdisciplinaire autorise la mise en place de journées doctorales organisées par l'ED, qui encadre également d'autres manifestations (ateliers, journées d'étude).

D'autres activités sont également validables telles les participations à un colloque sans communication, avec attestation de présence, à un colloque avec communication ; de même la rédaction d'un article scientifique accepté par une revue, l'organisation d'une manifestation scientifique de jeunes chercheurs (atelier, journée d'étude, exposition, manifestation artistique), voire des stages de recherche (fouilles archéologiques).

Les formations complémentaires sont possibles en langues, en informatique, etc. Des parcours en autoformation sont proposés pour des modules spécifiques (comprendre des articles scientifiques, préparer un séjour, etc.) et le Centre de formation en langues qui organise des stages de langues intensifs (2 semaines, 50 heures) et extensifs (2 mois, 50 ou 60 heures). Les langues enseignées sont surtout l'anglais et l'allemand, mais des formations en d'autres langues sont également organisées (grec, néerlandais, roumain, tchèque, etc.).

Le Pôle de Ressources Informatiques et Multimédia (PRIM) propose l'accès aux outils informatiques assorti d'une formation adéquate. Des salles en libre service sont ouvertes 48 heures par semaine. Tout doctorant peut disposer d'une adresse électronique. Pour permettre la diffusion électronique des thèses, la Division de la Recherche et des Etudes Doctorales a mis en place en 2006 une formation pour les doctorants afin de compléter leur connaissance en outils bureautiques (traitements de texte, gestion de la bibliographie et des bases de données de références bibliographiques). Enfin, le Service d'imprimerie et reprographie de l'UMB propose l'impression et la reliure des thèses dans des conditions très avantageuses (une plaquette « Imprimer sa thèse sur le campus » est éditée par l'Imprimerie intégrée de l'UMB).

L'ED définit des axes prioritaires de recherche permettant une confrontation entre doctorants de disciplines différentes, mais travaillant sur un thème proche. Des ateliers sont organisés sur un rythme annuel (quelquefois biannuel), parfois par les doctorants eux-mêmes : présentation de leurs travaux, synthèse des débats, etc. A quoi s'ajoute un cycle de conférences prévues tout au long de l'année.

L'ED met en œuvre plusieurs niveaux d'interdisciplinarité : d'abord interne à l'EDH, par la présence d'une dizaine de champs disciplinaires aussi divers que les arts, les langues et cultures, les lettres, les sciences historiques, la philosophie, les sciences de l'éducation, etc.; avec l'ED de Théologie, ensuite, ce qui permet une ouverture des humanités sur les sciences des religions.

- Ouverture nationale et internationale

Plusieurs structures fédératives sont des partenaires privilégiés de l'EDH : a) La " Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur " (EUCOR) rassemble depuis 1989 sept universités françaises, suisses et allemandes en une association transfrontalière : pour l'Allemagne, les universités Albert-Ludwig de Fribourg en Brisgau et



Fridericiana de Karlsruhe ; pour la Suisse, l'Université de Bâle et pour la France les Universités Marc Bloch, Louis Pasteur et Robert Schuman de Strasbourg ainsi que l'Université de Haute-Alsace - Mulhouse. Le but de la Confédération est de promouvoir la coopération en favorisant les enseignements transfrontaliers communs. Une carte d'étudiant EUCOR a été établie, elle autorise la participation à des cours dans les universités partenaires et des séjours de courtes durées. Une attestation EUCOR permet de reconnaître les acquis dans les cadres de ces échanges.

b) Le " Collegium Beatus Rhenanus " est une émanation d'EUCOR qui regroupe les structures de recherche en sciences de l'Antiquité de Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brisgau. Ces réseaux de relations créent un cadre adéquat pour sensibiliser les doctorants aux aspects internationaux de la recherche. Les jeunes chercheurs sont incités à choisir des séminaires dans l'une des universités étrangères partenaires et à effectuer au moins un séjour à l'étranger pendant la durée de leur thèse ; c) La Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace (MISHA) qui soutient une dizaine de programmes interdisciplinaires et apporte son assistance à diverses opérations engagées par des équipes des Universités (banques de données, numérisation, valorisation des collections patrimoniales du site) ; d) Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Mondes germaniques » mis en place en 2004, fédère une vingtaine d'équipes (EA et UMR) issues des 4 Universités alsaciennes dont les travaux portent pour tout ou partie sur la langue, les littératures et les cultures de l'espace germanophone, en vue de leur mise en réseau et d'une mutualisation des compétences. e) Enfin, l'EDH a pour partenaire une institution consacrée à la formation doctorale dans le contexte européen spécifique à Strasbourg : le Collège doctoral européen (CDE) accueille des jeunes chercheurs principalement de pays européens préparant une thèse dans deux universités: l'une à Strasbourg, l'autre hors de France. Cette recherche en cotutelle est complétée à Strasbourg par une série d'enseignements et de conférences sur des thèmes européens.. Des étudiants de plus en plus nombreux issus de l'Université Marc Bloch (8 inscrits en 2007/2008), bénéficient des enseignements et structures du Collège Doctoral Européen.

## Projet

La première ambition de l'EDH et de l'EDSHS est de réussir leur partition ; l'essentiel du prochain contrat quadriennal va concerner la mise en place de la deuxième ED et la poursuite de la première avec un périmètre plus restreint et des possibilités meilleurs de coordination. Bien entendu, ces deux ED issues d'un tronc pour l'essentiel commun ne renonceront pas à coopérer.

L'autre attente est celle d'une conversion et d'une application plus systématique de l'arrêté de 2006 notamment pour l'interaction entre les EA et les deux ED dans la nouvelle configuration. Une partie des tâches incombant aux EA devra être en transférée aux deux ED qui devront mettre en place une politique de formation thématique plus fédératrice, puisque la trop grande disparité des EA encadrées sera corrigée dans le sens d'une plus grande cohérence : l'EDH se vouant davantage aux champs littéraires et textuels, l'EDSHS, se consacrant plus nettement au domaine des sciences sociales.

Si, pour le précédent quadriennal, les deux ED avaient mis en place un projet thématique commun, "le conflit", qui doit les occuper encore un an (2008/2009), il est à prévoir que les thèmes fédérateurs devront être propres à chacune des deux ED. On ne trouve donc pas dans le rapport des deux ED de projet élaboré ni détaillé à plus long terme pour le prochain quadriennal.

# Conclusion



## ● Points forts

Avec l'ED sœur « Sciences de l'Homme en Société » l'ED « Humanités » représente incontestablement le pôle déterminant des humanités et des sciences humaines et sociales à l'UMB, ainsi qu'au sein de la future UDS. Ces deux ED encadreront, comme elles l'ont fait auparavant sous la forme d'une ED unique, une masse conséquente de doctorants en s'appuyant sur un large éventail d'EA. Leur partition est cependant devenue nécessaire, non seulement pour des raisons administratives et techniques, mais surtout pour proposer un encadrement plus performant et permettre une cohésion plus forte dans la formation qu'elles délivreront.

La force de chaque ED au sein du futur collège des ED de la nouvelle UDS tient notamment à la masse toujours conséquente pour chacune des doctorants, et au nombre des disciplines représentées. La qualité des EA ne fait pas de doute, de même que celle de l'environnement strasbourgeois qui offre aux doctorants non seulement une excellente bibliothèque (la deuxième de France), mais aussi maintes possibilités de puiser dans les bibliothèques allemandes toutes proches, de nouer des contacts avec leurs homologues d'outre-Rhin, de s'inscrire d'emblée dans une perspective européenne, de participer à de multiples ateliers, séminaires, journées d'études, colloques, qui sont offerts sur le site strasbourgeois particulièrement vivant et actif. La spécialisation forte des EA autour du monde germanique, qui est une spécialité régionale, conforte la possibilité de développer une formation appuyée sur une longue tradition allemande de réflexion sur les sciences humaines et sociales. Les doctorants se voient donc offrir un lieu de travail exceptionnel, et ils tireront sans doute des bénéfices directs de la partition des deux ED.

## ● Points faibles

Au titre des incertitudes on notera un problème délicat d'intégration des équipes de l'UHA (CRESA, LISEC) dont il n'est pas certain qu'elles puissent toutes faire logiquement partie de l'EDH. Il subsiste aussi un doute sur l'EA GEO qui pourrait finalement se rattacher à l'EDSHS plutôt qu'à l'EDH.

La formation interne proposée doit être renforcée par la création de nouveaux modules propres, par des cycles réguliers de conférences, par la détermination plus précise du parcours annuel de formation obligatoire (nombre d'heures et régime des équivalences).

Le contenu thématique des formations proposées n'est pas détaillé dans le rapport, pas plus qu'on ne voit apparaître de corrélation entre le choix des sujets de thèse et telle ou telle orientation des colloques, journées d'étude, etc. La trop grande disparité des disciplines en est, pour une part, responsable ; mais un renforcement de cette cohésion est souhaitable autour d'un petit nombre de thèmes propres.

L'audition des doctorants révèle que certaines informations circulent encore mal, et que, par exemple, la politique d'attribution des allocations, la question administrative des cotutelles doivent être améliorées.

Le nombre de thèses par enseignant est trop important s'il reste fixé à quinze.

À la faveur de la réorganisation annoncée, on peut souhaiter une meilleure implication des directeurs des EA qui doivent conforter la reconfiguration et moins chercher à conserver une indépendance qui finirait par nuire à une cohésion toujours difficile à réaliser avec des ensembles relativement vastes.

## ● Recommandations

La partition en deux ED est souhaitable à condition que des moyens équivalents à ceux actuellement donnés à l'ED99 soient affectés à la nouvelle EDSHS.

La diminution indispensable du nombre de thèses implique, en amont, une sélection concertée entre les ED et les EA concernées.

La diminution du nombre de thèses implique, en amont, une sélection concertée entre l'ED et les EA concernées : il est possible, par exemple, d'exiger une "note planché" au terme du master pour l'admission en thèse,



comme le pratique l'ED 270 (Théologie). Il est souhaitable aussi d'encourager une politique de recherche orientée selon certaines perspectives auxquelles une majorité de thèses devraient se conformer. L'ED acquerrait par ce biais une spécialisation qui la distinguerait tant au niveau national que sur le plan européen.

Etant donné le nombre très important de doctorants, il est nécessaire d'organiser plusieurs réunions d'information au début et au cours de l'année universitaire ; la diffusion d'informations par internet ou par la voie de bulletins ne peut dispenser de la prise de connaissance immédiate des questions posées par les doctorants.

Il faut mettre en place une formation doctorale spécifique par modules validables en heures et en crédits européens.

La procédure d'attribution des allocations de recherche doit intégrer l'audition des candidats qui postulent pour ce financement.





# Composition du comité de visite

Président : Monsieur Marc de LAUNAY

Experts :  
Monsieur Jacqueline CARROY  
Monsieur Héliane VENTURA  
Monsieur Yves-Marie VISETTI  
Victor ROSENTHAI

Coordinatrice AERES : Madame Sandra LAUGIER